



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Pôle EMI/

FICHE SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

FICHE d'IDENTITÉ de l'ACTION MENÉE

Intitulé de l'action : Cyber-harcèlement ; 5e Date de réalisation : 2019

Programme disciplinaire :

[CESC](#) (CPE, Infirmière, professeur documentaliste) : éducation à la citoyenneté, lutte contre la cyber-violence EMI : [p.383-384](#)

Compétences disciplinaires : [p.305](#)

Respecter l'autre

Faire preuve d'empathie

Utiliser les médias de manière responsable

»» Comprendre ce que sont l'identité et la trace numériques.

»» Se familiariser avec les notions d'espace privé et d'espace public.

»» Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression et de publication en particulier sur les réseaux.

Socle : p. 5-6 Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen : Respect des autres ; la règle et le droit ; responsabilité et sens de l'engagement

Temps

1h (en amont a été réalisée dans le cadre du cours d'EMC une séance d'1h autour de l'identité numérique)

Ressource(s) utilisée(s)

Vidéo Un jour une question « [C'est quoi le cyber-harcèlement ?](#) »

[Spots de sensibilisation](#)

Matériel nécessaire : vidéoprojecteur avec haut-parleurs

Fiches élèves

[Diaporama et livret](#)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE MENEES

1. La séance débute avec un débat mouvant animé par le/la CPE avec des questions du type « je trouve amusant de publier des photos de mes copains avec des oreilles de lapin sur les réseaux sociaux » ou « je donne les coordonnées de mes amis à d'autres copains »...Les élèves se mettent en file indienne et doivent se décaler d'un côté s'ils sont

d'accord avec la phrase (ou s'ils pratiquent) ou de l'autre s'ils ne sont pas d'accord. Une discussion s'ensuit pour comprendre les positions des uns et des autres. (durée : 10-15 minutes)

2. Les élèves reviennent à leur place. Ils essayent de donner une définition de cyber-harcèlement tous ensemble.

Visualisation ensuite de la vidéo « C'est quoi le cyber-harcèlement » de 1jour1question. L'enseignant et la CPE

appuient alors sur les caractéristiques du cyber-harcèlement (supports, fréquence, caractère continu, protagonistes, manifestations, conséquences...). Support : diaporama. (durée : 10 minutes)

3. Visualisation de vidéos montrant des cas de cyber-harcèlement (spots de prévention) et échanges. Qu'est-qui se

passé ? pourquoi c'est grave ? quelles sont les conséquences ? que peut ressentir la victime ? que faire si on est témoin ? Questions du droit d'expression sur Internet, ...rappels à la loi (durée : 15-20 minutes) 4. Diaporama Conseils : comment limiter les risques de cyber-harcèlement (remobilise ce qui a été vu sur l'identité numérique : différence sphère publique sphère privée, trace numérique) ? que faire si je suis victime ? que faire si je suis témoin ? (durée : 10-15 minutes)

5. A la fin de l'heure, les élèves peuvent prendre s'ils le souhaitent un livret rappelant les droits et devoirs sur Internet.

Tous les documents (livret, diaporama, vidéos) sont disponibles [ici](#).

BILAN DE CETTE ACTIVITE

Éléments positifs

Le sujet intéresse les élèves et les concerne directement. Le fonctionnement de la séance permet de susciter des réactions voire des débats et d'entendre la parole des élèves.

Points de vigilance

Avoir abordé auparavant les questions liées à l'identité numérique est un vrai « plus » pour le déroulement de la séance. Cela permet en outre de remobiliser les notions abordées précédemment et d'en vérifier la compréhension. Traiter la question en équipe pluridisciplinaire est indispensable (différents regards, différentes solutions, multiplicité des points d'appui).

Melissa.rouget@ac-clermont.fr